

**COMMUNE DE VACHERESSE**  
**74360**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2026\_15

~~~~~

**SEANCE DU 19 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de membres votants : 12  
Date de convocation : 12 février 2026

**PRESENTS :** *TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, DURIN Frédéric, MARTIN Françoise, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, RATEL Aurélie, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre, BACQUET Fantine*

**ABSENTS EXCUSES :** *MOTTIEZ Adrien, CHAPERON Virginie, (pouvoir à DORIGO Rebecca), QUESTROY Claudine*

Monsieur DURIN Frédéric a été élu secrétaire.

|                                      |
|--------------------------------------|
| <b>OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION</b> |
|--------------------------------------|

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention de l'association du Souvenir français – Comité du val d'Abondance dans le cadre de l'achat d'un second drapeau. Le coût est de 1 618 €, le Département prend à sa charge 1 220 €, le solde (398 €) restant à la charge du comité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer à l'association du Souvenir français – Comité du val d'Abondance une subvention de 300 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*

Le secrétaire de séance,  
Frédéric DURIN